

Rénovation des places de jeux et subventions LoRo

Réponse à la question orale

La rénovation des places de jeux a été planifiée en fonction du nombre d'enfants susceptibles de les utiliser, en fonction de leur lieu de résidence. La place de jeux des Toyers, susceptible d'être fréquentée par 93 enfants a été rénovée en priorité ; la rénovation de celle de Geneveret, qui concerne 49 enfants, est planifiée en 2021 ; une somme sera soumise au Conseil général lors de la séance du budget. Par ailleurs, lors des études liées à la révision du plan d'aménagement local, l'affectation de la zone verte qui sert d'assise à cette place a été rediscutée ; un déplacement de cette place de jeux a même été envisagée. Finalement, la place de Geneveret restera à sa place initiale.

S'agissant des subventions, la Commune a omis jusqu'à aujourd'hui de faire les démarches à la Loterie romande pour les places de jeux. Il ne faut pas oublier que cette entité a déjà soutenu la Commune pour plusieurs autres projets. Je remercie M. Maître pour sa suggestion. La Commune a l'intention de préparer un dossier à l'attention de diverses organisations pour la place de Geneveret.

Pierre Lovis.